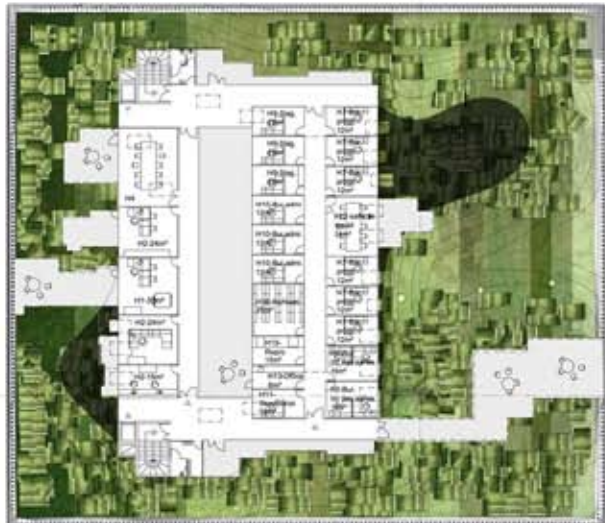




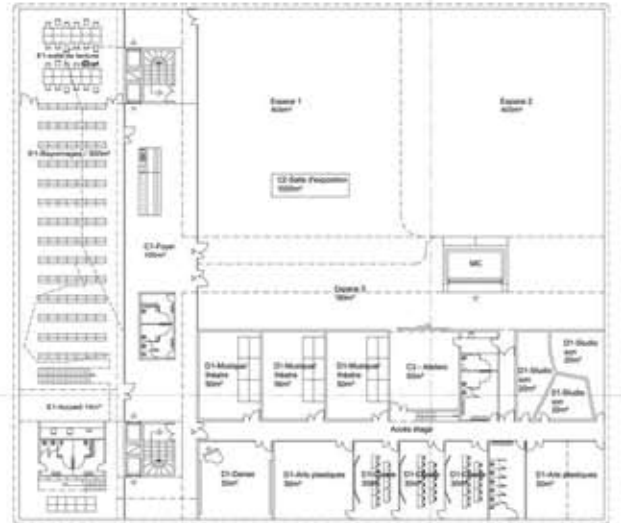
PLAN MASSE : 1/500



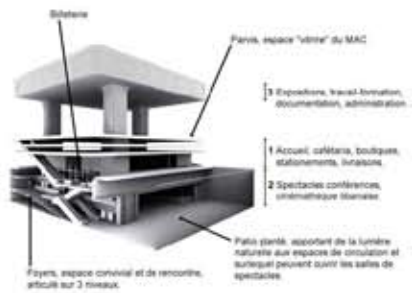
VUE URBIANE



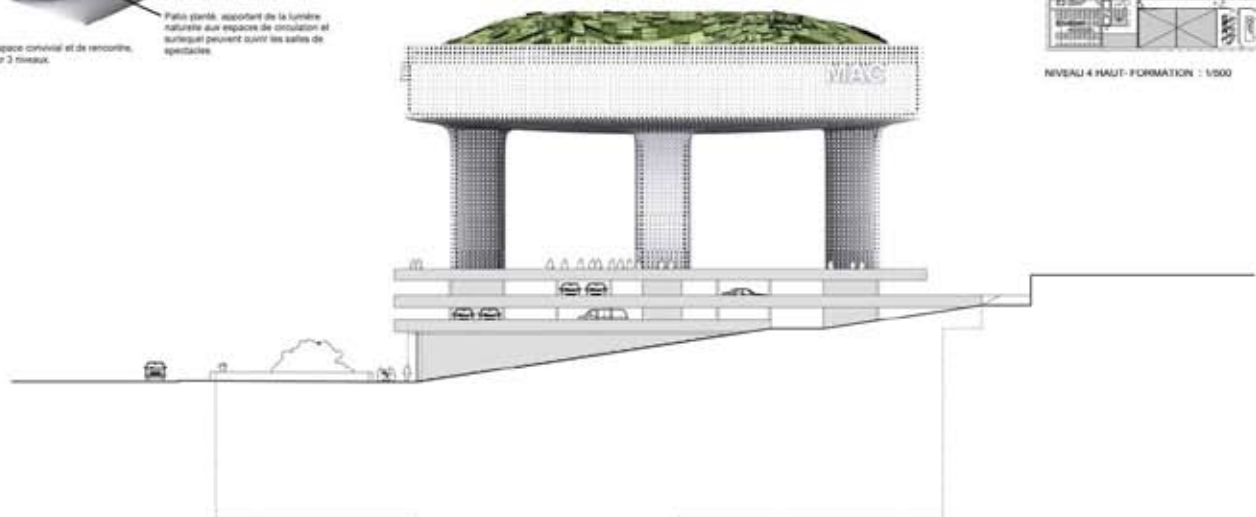
NIVEAU 5 - ADMINISTRATION - TERRASSE JARDIN : 1/250



NIVEAU 4 - EXPOSITION - FORMATION - DOCUMENTATION : 1/250



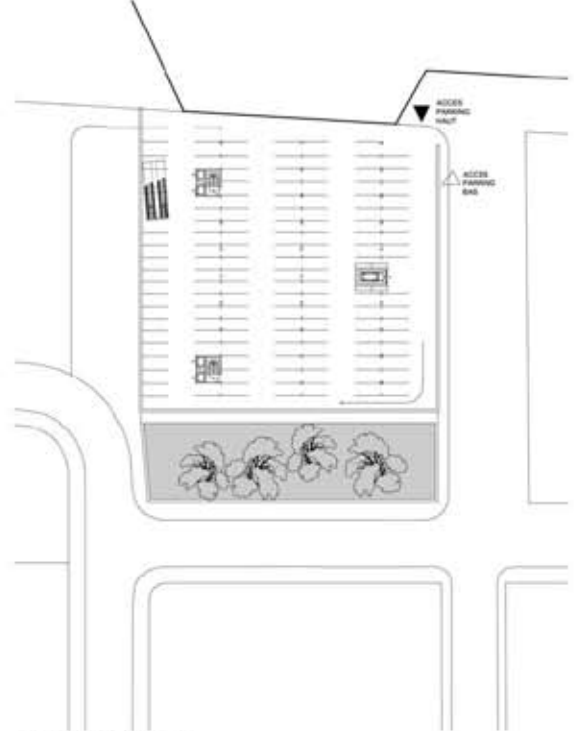
NIVEAU 4 HAUT - FORMATION : 1/500



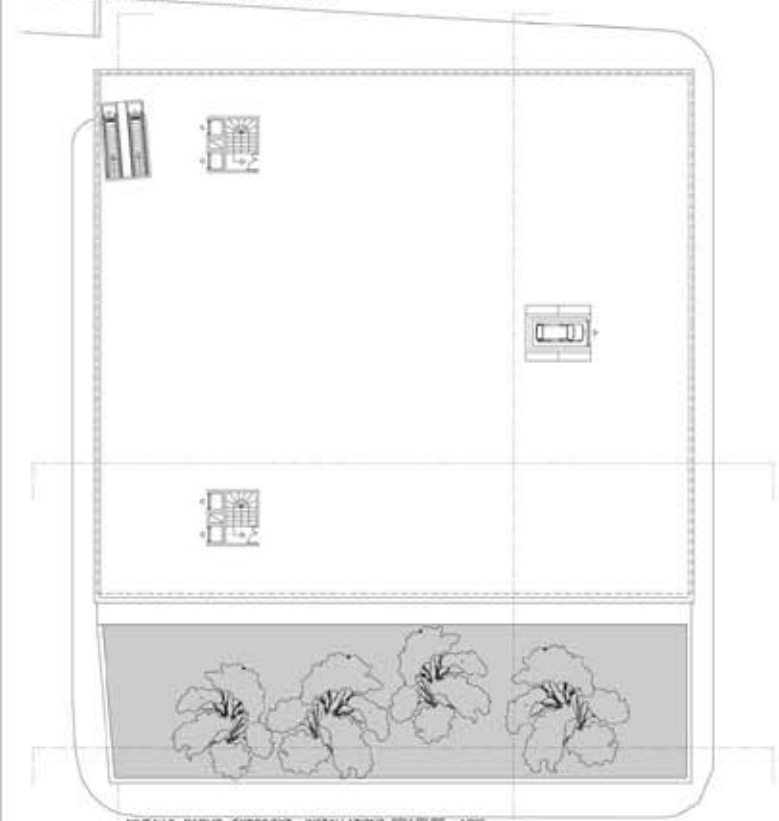
FACADE OUEST - DEPUIS LA RAMPE NOUVELLEMENT CREEE : 1/250



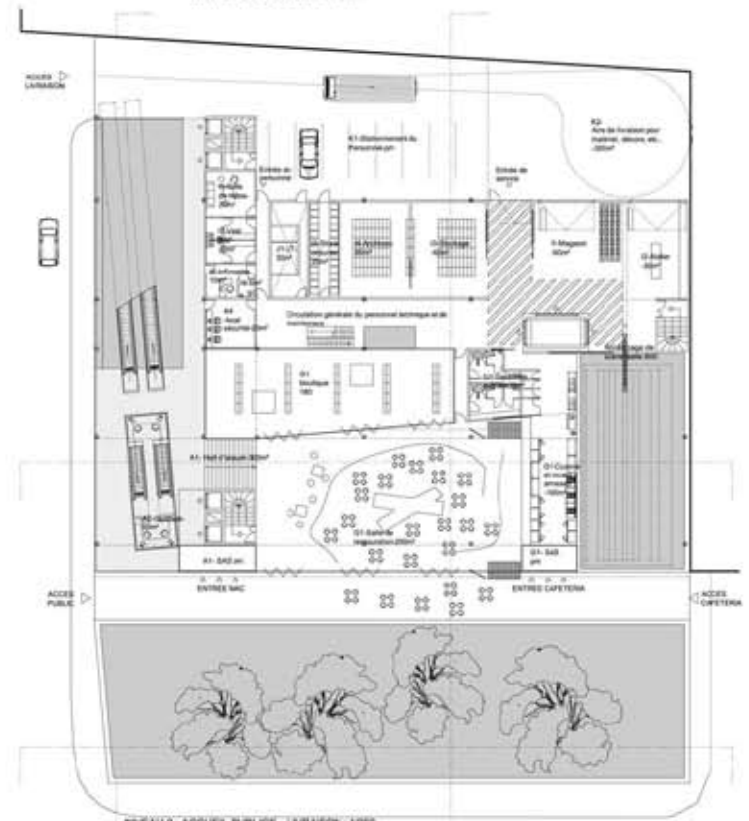
PERSPECTIVE SUR L'ENTREE - FACADE NORD



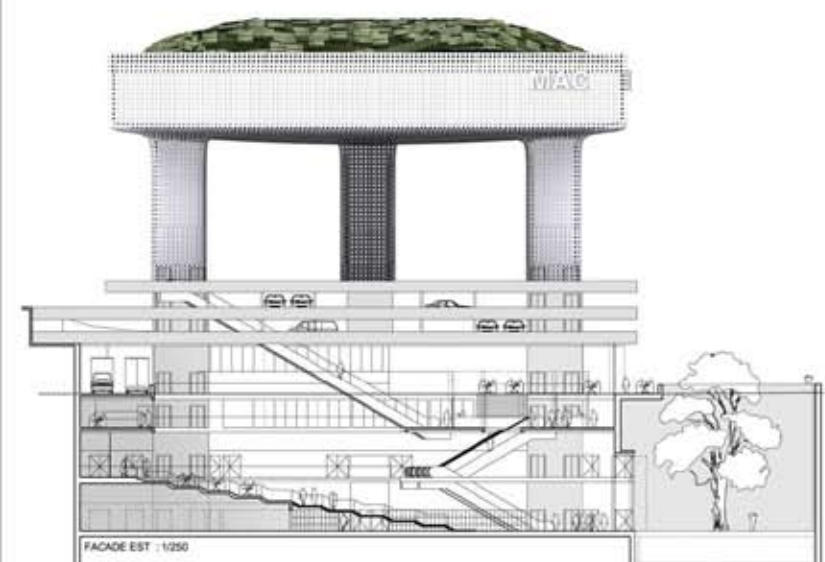
NIVEAU 2 & 3 - PARKINGS : 1500



NIVEAU 3 - PARVIS - EXPOE EXT. - INSTALLATIONS SCULPTURE - 1050



NIVEAU 0 - ACCUEIL PUBLICS - LIVRAISON - 1050



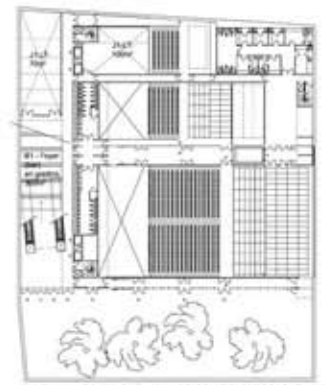
FACADE EST - 1/250



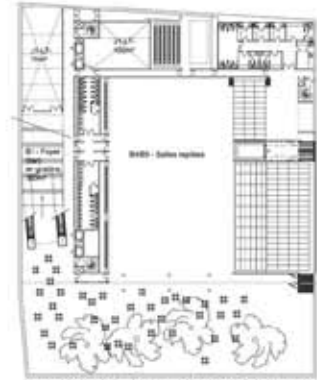
FACADE NORD - ENTREE PRINCIPALE - 1/250



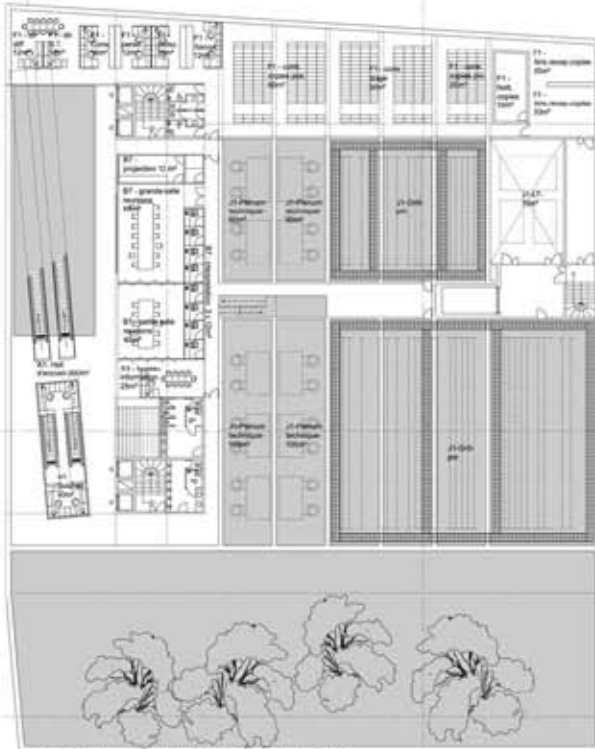
PERSPECTIVE INTERIEURE



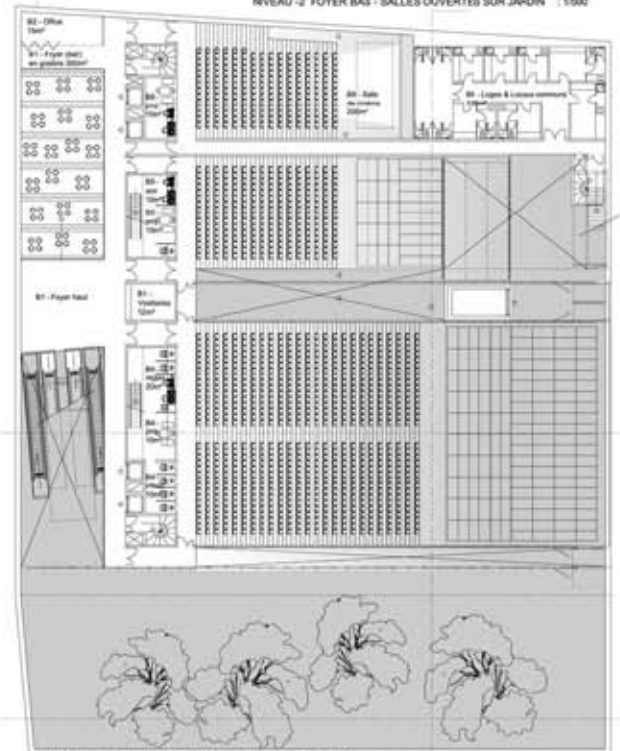
NIVEAU -2 FOYER BAS - SALLES CONFIG. SPECTACLE : 1500



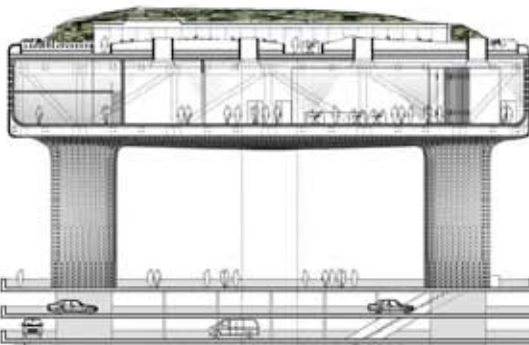
NIVEAU -2 FOYER BAS - SALLES OUVERTES SUR JARDIN : 1500



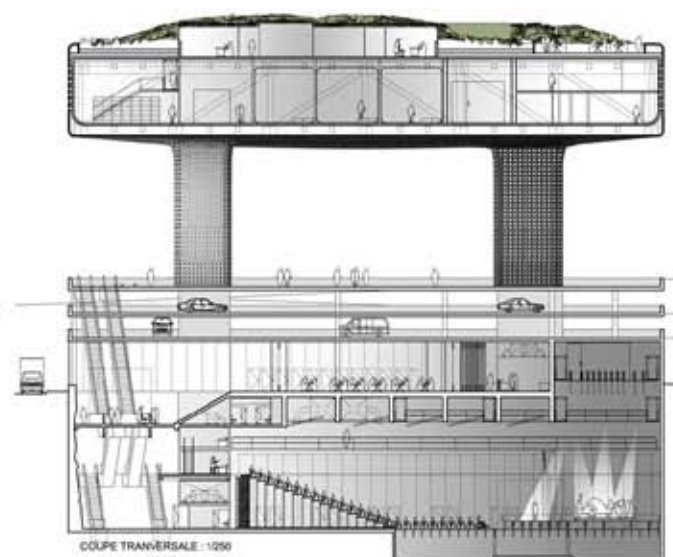
NIVEAU -1 ACCUEIL - GUCHETS - PLENUM TECHNIQUE : 1250



NIVEAU -2 FOYER HAUT - SALLES DE SPECTACLES : 1250



COUPE LONGITUDINALE : 1250



COUPE TRANSVERSALE : 1250

OBJET TROUVE



ARTIALISATION



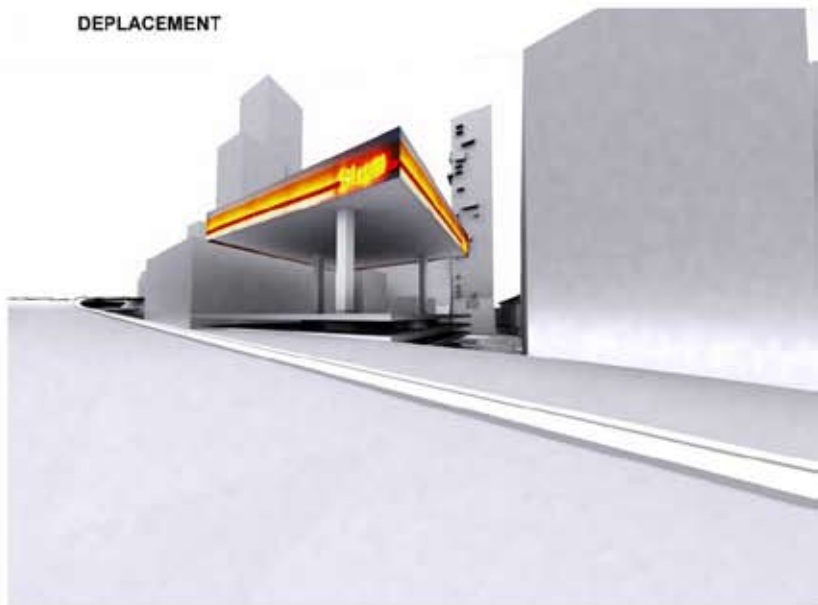
Rita McBride et Keesraad Dobbelaer
 Via de Texpoliten Tgite, Arysting Boudin, au Parc Bourgeois, 2008
 Photo André Moutin

Artialisons ces forme déjà là et dont la production fut conçue sans image

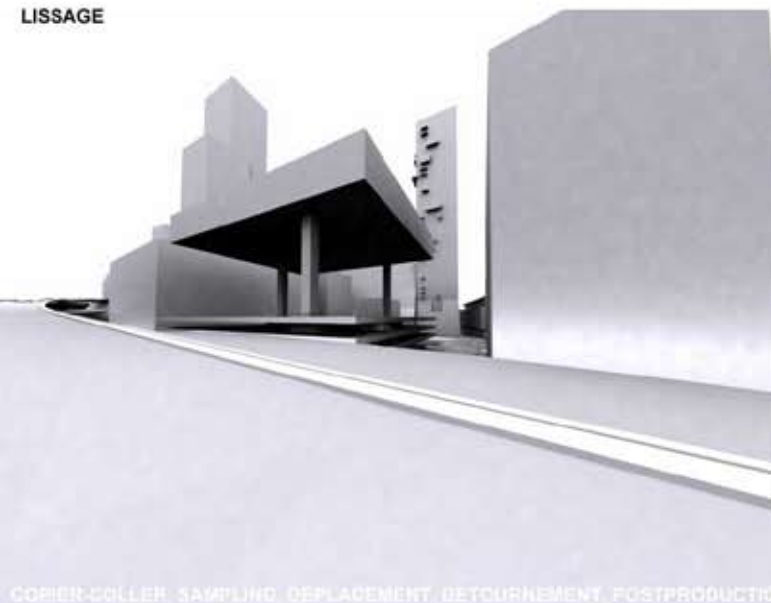
ECHANTILLONNAGE



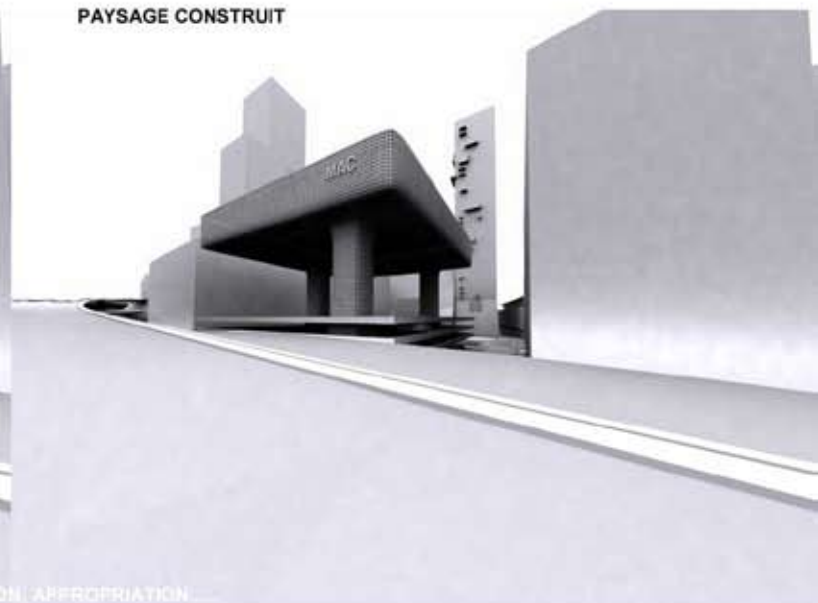
DEPLACEMENT



LISSAGE



PAYSAGE CONSTRUIT



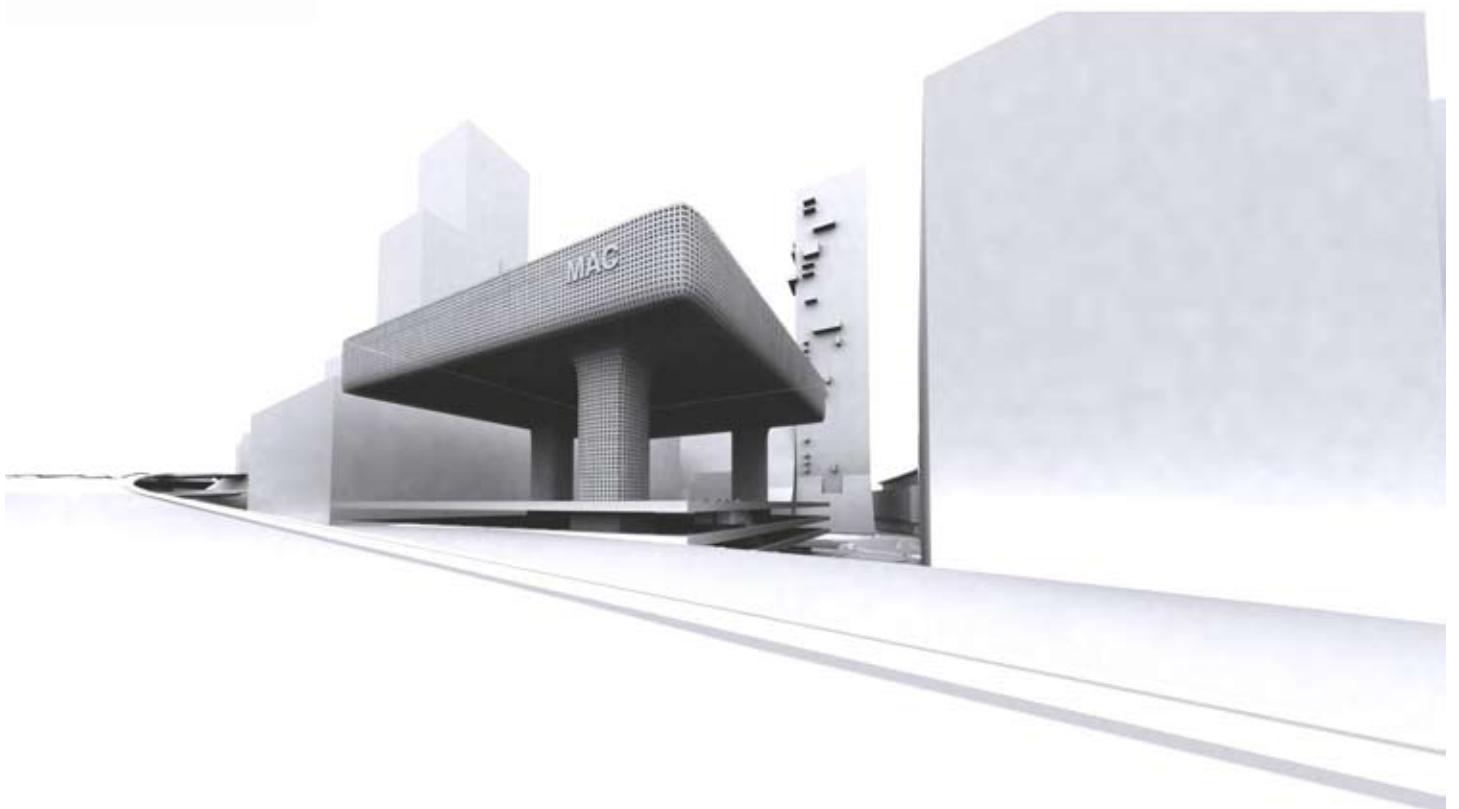
COPPIEN-COLLER, SAMPLING, DEPLACEMENT, DETOURNEMENT, POSTPRODUCTION, APPROPRIATION

CONCOURS INTERNATIONAL

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BEYROUTH

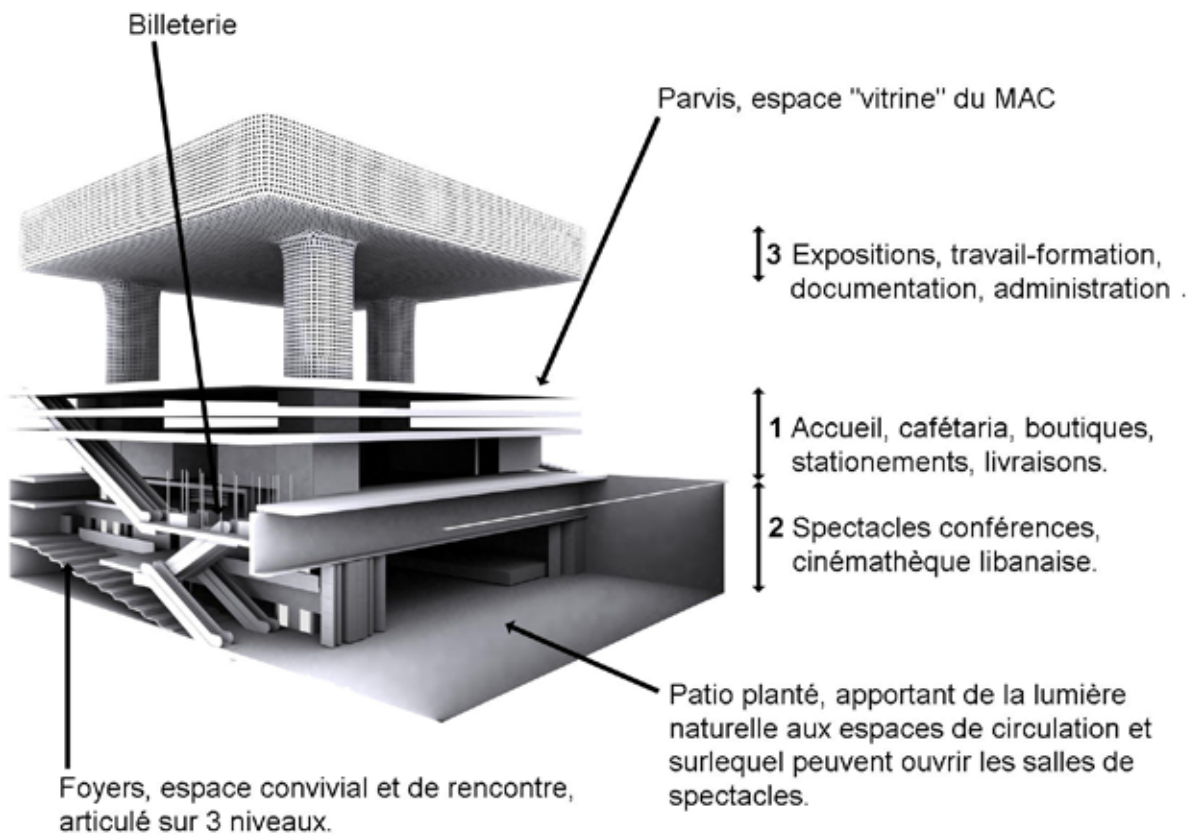
INTENTIONS URBAINES ET ARCHITECTURALES.

Le projet consiste à habiter la forme d'un "objet trouvé", issu du contexte urbain, de cet ancien quartier de Beyrouth bordé par le "ring road". La forme du projet est donc une station service générique dont l'échelle est augmentée jusqu'à atteindre les limites que le prospect autorise. Ce geste nous permet d'inscrire notre projet sur un plan paysager. Le concept de paysage rassemble, ici, aussi bien le sens d'un rapport à un territoire physique (celui du centre ville de Beyrouth et plus particulièrement du quartier de Ghalghoul), qu'à un territoire culturel et esthétique (celui de la création contemporaine). Ainsi prélever un élément de territoire ordinaire, une station service, tout en augmentant son échelle de 400%, nous permet d'articuler le territoire banal et générique de l'autoroute à celui spectaculaire des gratte-ciel. De même Le détournement de l'objet trouvé fait parti de la création contemporaine autant au niveau des arts populaires que celui d'une culture plus savante. C'est pour nous le moyen de tisser des connivences avec les futurs usagers du MAC et de la ville en particulier, ainsi qu'avec le monde de la culture et de la création en général.



L'ORGANISATION FONCTIONNELLE ET SPATIALE.

Pour nous l'un des objectifs principaux de l'architecture est de parvenir à conjuguer l'unité, l'organisation globale et la qualité spatiale du lieu avec les fonctionnalités particulières requises. Ainsi notre projet s'organise de manière simple et lisible en **trois couches programmatiques superposées** : **La première**, au milieu, est l'interface entre le MAC et la ville. Elle abrite les espaces d'accueil (cafeteria et boutique, accessible à pieds depuis le bas du site) ainsi que les aires de stationnements et de livraisons accessible depuis le haut du site. **La deuxième**, au dessous, ouverte sur un large patio planté, héberge le guichet, les espaces destinés aux spectacles et conférences, et la cinémathèque libanaise. **La troisième** regroupe les espaces d'expositions, les salles de travail et de formation, le centre de documentation, et l'administration. Elle est en lévitation au dessus du reste du bâtiment, dégagant ainsi un espace public extérieur couvert, le parvis, pouvant accueillir des spectacles, des sculptures monumentales. Visible de l'autoroute, des rues et bâtiment avoisinants, il sert ainsi de vitrine pour le MAC.



1 ACCUEIL INFORMATION, CAFETERIAS, COMMERCE, PARVIS.

A pied ou en voiture, on débouche dans un **grand hall**, articulée sur deux niveaux par un escalier monumental. C'est un endroit où l'on peut passer du bon temps sans même devoir visiter le reste de l'établissement. Au niveau du rez-de-chaussée on y trouve la **cafétéria et les boutiques**. En bas se situe la **billetterie** et les **espaces de réunions et de conférences**. De là des escalators nous conduirons plus bas dans un vaste **foyer** distribuant les **salles de spectacles**, et plus haut sur le **parvis**. Des ascenseurs mènent les visiteurs aux espaces d'expositions.

2 SPECTACLES, CONFERENCE, CINEMATHEQUE LIBANAISE

Du hall bas où se trouve la billetterie, on accède aux espaces de spectacles et conférences. **Les espaces de réunions et la cinémathèque libanaise** sont situés au même niveau que le guichet. Les salles de réunions sont vitrées sur l'atrium dans lequel se développent les foyers des espaces de spectacles et de conférence, lui

même baigné de lumière naturelle. Elles sont séparées par des cloisons escamotables permettant de moduler les espaces selon les besoins. **La salle de cinéma ainsi que la grande et petite salle de spectacle** sont situées en contrebas du hall. On y accède par un foyer sur deux niveaux desservis par des escalators. Ce foyer donnant sur l'atrium bénéficie de lumière naturelle. **Les salles de spectacle** ont une utilisation polyvalente. Elles permettent aussi bien l'accueil et la création de spectacles de type théâtre, de concerts, de projections vidéo et l'accueil de réunions, de banquets. L'utilisation technique et l'aménagement de l'espace dans des configurations différentes doivent être le plus simple possible, c'est pourquoi nous proposons : **1** Que les salles puissent s'ouvrir totalement l'une sur l'autre et sur le jardin permettant ainsi d'avoir une très grande salle de spectacle. De ce fait, la petite salle sera équipée de grill, comme la grande salle. **2** De pouvoir disposer d'un espace continu (et de même niveau) entre la scène, la salle, et le foyer. Pour cela la scène sera constituée de praticables démontables, la fosse d'orchestre pourra être couverte, et les gradins seront escamotables.

3 ESPACES D'EXPOSITION, SALLE DE TRAVAIL ET FORMATION, CENTRE DE DOCUMENTATION ET ADMINISTRATION

Ces espaces sont situés dans un volume en lévitation à 13 m au dessus du reste du bâtiment. On y accède grâce à des ascenseurs depuis le hall pour les visiteurs ou depuis n'importe quel niveau pour les personnes travaillant au MAC. La desserte technique se fait à l'aide d'un monte-charge largement dimensionné. Les différentes entités s'organisent de façon autonome autour du foyer de la salle d'exposition dont elles peuvent pleinement profiter. **La salle d'exposition** est modulable, elle peut être divisée en trois espaces grâce à des cloisons amovibles. Elle bénéficie d'une grande hauteur sous plafond afin de pouvoir accueillir toutes sortes de formes d'expression plastique. **Les salles de travail et de formation** s'organisent sur deux niveaux, elles sont contiguës à la salle d'exposition dont elles peuvent utiliser l'atelier. **Le centre de documentation** se développe sur deux niveaux. Au premier se situe la bibliothèque, au seconds le service audiovisuel, salles d'étude, ateliers de travail et bureaux. **L'administration** est située au sommet du projet, au milieu d'un insoupçonné jardin suspendu révélé aux seuls initiés. Elle y est installée comme dans un écrin : on imagine qu'il sera possible d'y accueillir dignement les différents interlocuteurs avec lesquels le MAC sera amené à travailler.

PARKING LIVRAISONS CIRCULATIONS

L'accès automobile et livraisons se font depuis le réseau routier existant coté autoroute. **Le parking** se développe sur deux niveaux. On accède au hall depuis ces espaces grâce à quatre ascenseurs. **L'aire de livraison** située au rez-de-chaussée dessert directement la cage de scène ainsi qu'un **monte charge** dimensionné pour recevoir un véhicule léger. Ce dernier dessert tous les niveaux du bâtiment. La distribution des salles de spectacle et conférences ainsi que du parvis depuis le hall se fait par le biais d'escalators. Des **circulations verticales** formant les trois poteaux du volume surélevé du bâtiment, intègrent les quatre ascenseurs, les escaliers de secours et le monte charge. Elles desservent tous les niveaux du projet. Nous avons porté une attention toute particulière à la **qualité des circulations**. Elles sont largement dimensionnées et éclairées naturellement pour devenir des espaces de rencontre et d'échange. Ainsi même si les espaces de spectacles et de conférence sont enterrés, les foyers et circulations organisées en triple hauteur bénéficient de lumière zénithale et accueillent le bar. De même, le foyer des espaces d'exposition est l'espace central et de rencontre du volume en suspension.

SOLUTIONS TECHNIQUES ET CONSTRUCTIVES PROPOSEES

La structure porteuse de la partie basse du bâtiment sera réalisée par une ossature de type poteau poutre en béton armé. Celle de la partie haute du bâtiment en lévitation sera réalisée en ossature acier. Les cages d'escalier et d'ascenseurs faisant poteaux seront réalisés en voile de béton armé et assureront le contreventement du bâtiment. **Les planchers** seront de type dalles pleines en béton armé, et de type dalles alvéolaires pour les grandes portées. Le plancher haut de la grande salle est constitué de poutre précontrainte en forme de I et d'une dalle pleine. **La façade résille** est réalisée en plaques d'acier pré laquées perforées en découpe laser. Pourcentage de percement selon orientation et motif de façade. **L'étanchéité** du parvis sera de type terrasse circulaire avec enrobé bitumineux. Au sommet du bâtiment, au niveau de l'administration. **La toiture** sera végétalisée (pré végétalisation en serre) en tout ou partie avec complexe d'étanchéité finition sédum et empierrement léger. Pente variable de 0% à 40%. **Les menuiseries extérieures** seront de type « façade rideau » en verre collé comprenant : Cadre dormant Structure verticale en profilés tubulaires aluminium anodisé avec renfort en profilé acier. Double vitrage isolant anti-effraction et acoustique. **Les façades** donnant sur le patio planté sont des murs mobiles vitrés constitués d'éléments indépendants suspendus, coulissant dans un rail supérieur. Le rail supérieur et les cadres périphériques sont en aluminium. Double vitrage isolant anti-effraction et acoustique. **Les bloc-portes** sont isophoniques à huisseries acier. **Les doublages, cloisonnements et faux plafond** sont à haute performance acoustique et composés d'une ossature métallique désolidarisée, de double plaques de plâtre sur chaque face et d'un isolant thermique et acoustique. **Les sols** sont en béton quartzé. **Le chauffage rafraîchissement** sera assuré par deux pompes à chaleur AIR/EAU réversibles situées en toiture du bâtiment. **Les salles de spectacles** seront équipées d'un faux gril simplifié recouvrant la totalité de l'espace de la salle. Il permettra grâce à ses chemins de moufles de recevoir poulies et collectrices nécessaires au fonctionnement des équipes motorisées. **Les scènes** seront réalisées en praticables. **Les gradins** seront escamotables. **Les conques acoustiques** seront de type panneaux légers mobiles (motorisés ou non) à forte inertie vibro-acoustique, montés sur une ossature métallique pour forte rigidité de l'ensemble. **Les murs mobiles acoustiques**, entre les salles de spectacles et en doublage de la paroi vitrée sur patio plantée sont en bois perforée sur ossature métallique avec renforcement phonique. Nous avons cherché à **limiter les besoins énergétiques** par : **1** une **maîtrise passive de l'ensoleillement et de la ventilation**, en optimisant l'enveloppe du bâtiment, son implantation et son orientation, et en évitant une exposition trop importante au soleil direct en été. **2** une **ventilation double flux** offrant la possibilité de pratiquer le "free-cooling", et donc de limiter le recours à la climatisation (le "free-cooling" permet, en pratiquant une sur-ventilation nocturne, de mettre à profit la fraîcheur de la nuit pour abaisser la température ambiante des locaux ; cette fraîcheur étant ensuite stockée dans le bâti enterré profitant ainsi de l'inertie du sol). **3** une **limitation de l'éclairage artificiel** du fait de l'architecture et de l'utilisation d'un éclairage économe en énergie électrique. **4** la **récupération d'énergie**: ventilation double flux, incluant des moteurs à faible consommation d'énergie, équipées d'un récupérateur de chaleur à haut rendement. **L'implantation des parkings**, au niveau des voiries, nous permet d'éviter une rampe coûteuse et d'optimiser leurs surfaces. Ainsi nous gagnons 1300 m², c'est à dire 8% de la surface totale, nous permettant ainsi d'envisager de façon optimiste le respect des coûts d'un tel projet.

